### Délibération n° 2024.019

Séance du 26/11/2024 N° ordre : 04



#### Nombre de membres

- En exercice : 9 - Présents : 8 - Excusés : 1 - Votants : 9

dont 1 pouvoir

## VOTE : délibération adoptée avec

POUR	9	voix
CONTRE	0	voix
ABSTENTION	0	voix

#### **OBJET:**

# ATTRIBUTION D'AIDES SOCIALES

# Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de Saint-Pantaléon-de-Larche

### **DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le vingt-six novembre deux mil vingt-quatre à 18 h 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE (Corrèze) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Alain LAPACHERIE, Président. Date de convocation du Conseil d'Administration : 18 novembre 2024

PRESENTS: Alain LAPACHERIE, Dominique BORDEROLLE, Élisa-

beth DEJEAN, Sophie FAGLAIN, Marie-Odile MORIN Nadine FEUILLADE, Lydie FERNANDES, Éric ESCLAFER.

**EXCUSES**: André CHASTAN (pouvoir donné à Dominique BORDE-

ROLLE).

**SECRETAIRE**: Élisabeth DEJEAN

Vu la délibération du conseil d'administration n° 2024.017 du 26/11/2024 approuvant le règlement communal d'aide facultative ;

Considérant le règlement communal d'aide sociale facultative ainsi approuvé :

Vu les dossiers de demandes d'aides proposés par l'Assistante sociale ; Vu l'exposé de Madame la Vice-présidente du C.C.A.S sur ces dossiers ;

Au vu des éléments des dossiers et après les avoir examinés, le C.C.A.S :

#### - DECIDE d'attribuer les aides financières suivantes :

e Président,

Alain LAPACHERIE

N° Bénéficiaire	Objet de la	Montant	VERSEMENT DIRECT
	demande	attribué	AU CREANCIER
AS2022/002	Electricité/Gaz	230,00 €	EDF

Fait à Saint-Pantaléon-de-Larche, le 26 novembre 2024,

Certifiée exécutoire

Date de publication et de notification : 27/11/2024